



**COMPTE RENDU DU
COMITE DE PROGRAMMATION N°28
DU GAL LOIRE BEAUCE
DU 07/02/2023**



Les membres du comité de programmation se sont réunis le 7 février 2023 à 18h00 à la salle polyvalente de Meung-sur-Loire.

Pour le collège « public », étaient présents : Mesdames et Messieurs

Odile BRET (Beauce la Romaine), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André-en-Transition), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Brigitte LASNE-DARTAILH (Baule), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Jean-Paul ROUSSARIE (Huisseau-sur-Mauves).

Pour le collège « privé », étaient présents : Mesdames et Messieurs

Magali BERRUET (Les Fous de Bassan !), Gérard COGNEAU (Valimage), Gérard DEGRAVE (UDAF 45), Emmanuelle FESNEAU (citoyenne), Laurent GASNIER (Hommes et Territoires), Jérôme LESAGE (Hommes et Territoires), Frédéric GOND (Exploitant agricole-Tavers), François POINTEREAU (Racines du Pays Loire Beauce), John POWER (Loiret Nature Environnement).

Pour les invités : Katia COUETTE (Chambre d'Agriculture Loiret).

Equipe technique : Elsa BARON (chargée de mission LEADER), Yvan BOZEC (agent de développement/directeur).

MEMBRES EN FONCTION			REGLE DU DOUBLE QUORUM			
Nombre total de binômes membres	Nombre total du collège public	Nombre total du collège privé	Au moins 50 % des membres présents votants	Membres présents votants le 07/02/2023	Au moins 50 % des présents votants sont des privés	Privés présents votants le 07/02/2023
32	15	16	16	16	8	8

I) Actualisation des membres et modification de la fiche action 5

▪ **Membres du comité de programmation**

Des modifications de la liste des membres sont proposées avec (cf. Annexe 1- membres) :

- Le retrait d'un binôme du collège public : Bertrand HAUCHECORNE- Mareau-aux-Prés et Jean-Marie CORNIERE- Dry
- Le départ d'un membre du collège privé : Marc-Antoine PERDEREAU de l'Embouchure.

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

16 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

▪ **Membres du comité de pilotage**

La liste des membres du comité de pilotage est présentée avec le départ de Marc-Antoine PERDEREAU de l'Embouchure (cf. Annexe 2- membres).

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

16 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

▪ **Proposition de modification de la fiche action 5**

Proposition d'actualisation des conditions d'admissibilité suivantes : « Les évènements cultures, agricoles, économiques et sportifs soutenus doivent être signataires de la charte des évènements éco-responsables en Région Centre-Val de Loire, critère contrôlé au moment de la demande »

La charte éco-responsable de la Région n'existant plus, il est proposé de retirer cette obligation pour faciliter l'instruction des services de l'Etat et ne pas retarder les dossiers en fin de programme.

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

16 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

II) Etat d'avancement du programme

M. le Président présente l'état d'avancement du programme.

A ce jour, voici la répartition du nombre de dossiers par stade :

- 65 dossiers déposés auprès du GAL, 50 dossiers avec avis d'opportunité favorable, 42 dossiers programmés, 36 dossiers conventionnés, 31 dossiers payés en totalité.

En termes de montants :

- 1 360 748,08 € soit 105,52% en avis d'opportunité,
- 1 009 608,96 € soit 78,30% programmés,
- 967 541,47 € soit 75,03% conventionnés,
- 801 538,17 € soit 62,16% payés.

Il reste actuellement **272 027,41€ de crédits à consommer** dans la maquette financière (soit 21,1%), le comité de programmation va se prononcer sur **15 projets sollicitant 307 819,46 €**. Il devra donc arbitrer pour diminuer la demande de **35 792,05 €**. M. Cuillerier indique que les porteurs de projet vont présenter leur projet et qu'il leur sera demandé s'il est possible de décaler leur projet sur le futur programme 2023-2027 et si toutes les dépenses sont essentielles afin de soutenir un maximum de projets.

▪ **Maquette financière intégrant les crédits complémentaires 2021-2022**

Fiche Action	Enveloppe totale FEADER allouée	% Enveloppe totale	Montant FEADER potentiel 07/02/23	Montant FEADER engagé (convention)	% fiche action engagé	Montants payés	% payés
1) Réseau prospectif durable	176 200 €	14%	69 814,65 €	132 599,66 €	75,26%	117 752,38 €	66,83%
2) Efficacité énergétique et économies d'eau	135 500 €	10%	28 892,37 €	78 405,78 €	57,86%	56 599,78 €	41,77%
3) Continuités écologiques et consommations responsables	207 900 €	16%	67 841,27 €	117 599,90 €	56,57%	97 949,79 €	47,11%
4) Agriculture durable	100 000 €	8%	12 037,58 €	87 586,86 €	87,59%	52 717,74 €	52,72%
5) Culture et dialogue	199 000 €	15%	102 178,78 €	144 552,16 €	72,64%	131 189,04 €	65,92%
6) Coopération	148 400 €	12%	0 €	104 252,14 €	70,25%	99 472,24 €	67,03%
TOTAL (fiches 1 à 6)			280 764,65 €	664 996,50 €	68,77%	556 101,13 €	57,51%
7) Animation et fonctionnement du GAL	322 500 €	25%	27 054,81 €	302 544,97 €	81,28%	245 437,04 €	76,10%
TOTAL (fiches 1 à 7)	1 289 500 €	100%	307 819, 46 €	967 541,47 €	75,03%	801 538,17 €	62,16%

- **Transferts de crédits entre fiches action de la maquette financière depuis 2014, situation au 07/02/2023**

Pour le programme LEADER 2014-2022 du GAL Loire Beauce, 3 transferts de crédits ont eu lieu depuis 2014 pour un total de 100 609,78 € :

- ❖ Un transfert de 30 000 € en 2017 de la fiche-action 2 « Efficacité énergétique et économies d'eau » à la fiche-action 5 « Culture » (Comité de programmation du 7 novembre 2017)
- ❖ Un transfert de 40 000 € en 2019 de la fiche-action 6 « Coopération » à la fiche action 1 « Réseau prospectif durable » (Comité de programmation du 26 mars 2019)
- ❖ Un transfert de 30 609,78 € en 2021 de la fiche-action 6 « Coopération » à la fiche action 3 « continuités écologiques et consommations responsables » (Comité de programmation du 15 juin 2021).

III) Programmation de projets

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pays Loire Beauce : Animation Stratégie Climat Air Energie Territorial 2022-2023 ▪ <u>19.2. Fiche action 1 : « réseau prospectif durable »</u> |
|---|

Présentation par Frédéric CUILLERIER, président du Pays Loire Beauce

Le PETR Pays Loire Beauce mène depuis une dizaine d'années des actions en faveur de l'énergie et du climat. Le Pays Loire Beauce a été porteur volontaire d'un Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial (A21-PCET) de 2015 à 2020.

Dans le cadre de son A21-PCET, le Pays a porté plusieurs actions en lien avec la rénovation du bâti :

- Sensibilisation des collectivités à l'emploi de Matériaux biosourcés – depuis 2016 ;
- Animation d'un programme d'information sur le « bâtiment durable » – depuis 2018 ;
- Partenariat avec l'ADIL-Conseil en Energie Partagé pour une action d'assistance à maîtrise d'usage dans des bâtiments publics ayant fait l'objet d'une rénovation – depuis 2019 ;
- Partenariat avec l'ADIL-Espace-Info-Energie pour une animation dédiée sur le territoire du Pays Loire Beauce (animation du défi FAEP, déploiement du défi « Sherlock's Home, balades thermographiques, quizz « Qui veut gagner des watts », etc...) – depuis 2018 ;
- Approvisionnement des restaurants scolaires en produits biologiques et/ou locaux (livret de recettes) - depuis 2019
- Recherche-action sur l'agriculture et le changement climatique- depuis 2017...

En 2015, le Pays a été lauréat du programme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV). En 2021, le Pays Loire Beauce a lancé une étude de préfiguration d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE). Ce travail s'est articulé en trois étapes :

- Diagnostic du territoire et benchmark des PTRE
- Préconisations pour la définition d'une PTRE
- Elaboration du plan d'action et accompagnement à la création d'une PTRE

Une PTRE est un service public permettant d'un côté d'inciter les habitants à réaliser des travaux de réhabilitation de leur logement et, de l'autre côté, à structurer l'offre artisanale.

L'ensemble de ces projets a conduit le territoire à s'interroger sur la mise en place d'une Stratégie Climat Air Energie Territorial (SCAET) à son échelle incluant le territoire des 2 communautés de communes

Le 30 juin 2022 la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a délibéré à l'unanimité, en conseil communautaire, sur son souhait de déléguer par convention, au PETR Pays Loire Beauce les missions d'élaboration et d'animation du PCAET, en application de l'article L.5741-2 du code général des collectivités territoriales.

Le 15 septembre 2022 la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine a délibéré à l'unanimité, en conseil communautaire, sur son souhait de rejoindre la démarche PCAET porté à l'échelle du Pays Loire Beauce, à titre volontaire.

Le 1^{er} décembre 2022, le comité syndical du Pays Loire Beauce prévoit de délibérer sur la validation du projet de territoire du PETR Pays Loire Beauce.

Missions principales

-Elaboration et mise en œuvre du PCAET

- Organiser la sélection du bureau d'étude qui sera retenu en tant qu'AMO pour le PCAET
- Animer et suivre le PCAET : rédaction de différents rapports, réalisation de supports de communication, interactions avec les différents acteurs du territoire (Communautés de communes, agents, habitants)
- Lien avec les partenaires extérieurs (DDT, DREAL, ADEME, Région, etc.)
- Assurer la mise en œuvre des actions du PCAET (alimentation, déchets, énergie...)
- Faciliter l'émergence de nouvelles actions du PCAET en répondant notamment à des appels à projets.
- Animation des instances de gouvernance de la démarche de transition écologique énergétique : animation des comités de pilotage, groupes de travail et autres instances.

Consolidation du rôle du PETR en matière de transition énergétique

- Rester en veille sur les appels à projets susceptibles d'intéresser le territoire
- Valoriser les actions et projets réalisés sur le territoire
- Soutien à l'émergence de projets locaux (par l'accompagnement des porteurs de projet) et veille, relai et participation aux réseaux

Il conviendra donc de flécher 0,6 ETP vers la réalisation de ce projet, en complément des projets menés par ailleurs : le projet LIFE en lien avec la Région pour la période 2021-2024, l'animation du COT ENR 2.0 pour la période 2021-2024.

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux (0,65 ETP sur 22,5 mois)	53 374,83 €	Région – CRST Pays Loire Beauce (18,8 %)	12 100,00 €
15% de coûts indirects	8 006,22 €	Programme Leader (42,7%)	27 454,65 €
Communication, frais de déplacements, congrès, frais de nourriture	2 930,60 €	Pays Loire Beauce (38,5%)	24 757,00 €
TOTAL	64 311,65 €	TOTAL	64 311,65 €

- ❖ **Avis du COPIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis favorable** sur montant demandé suite au 1^{er} avis positif du comité de programmation du 28/09/2021

❖ **Avis des membres du Comité de programmation :** Sortie de la salle de M. Frédéric CUILLERIER, représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce et de l'ensemble des porteurs de projets Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan !), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Hortense WALLET et M. Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), Mme Cassandra GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
11 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

▪ **Pays Loire Beauce : AMO pour élaborer un Plan Climat Air Energie**

▪ **19.2. Fiche action 1 : « réseau prospectif durable »**

Présentation par Frédéric CUILLERIER, président du Pays Loire Beauce

Objectifs : Disposer sur le territoire du Pays Loire Beauce d'un programme « Plan Climat Air Energie Territorial » (2023-2029) afin de réduire les consommations énergétiques et émissions de GES, promouvoir l'usage des énergies renouvelables et plus globalement lutter contre le changement climatique

Missions :

- Mission 1 (en option) : Evaluation de l'Agenda 21-PCET (2015-2020)
- Mission 2 : élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial et son évaluation environnementale et stratégique (ESS)
- Mission 3 : animation de temps de concertation tout au long de la démarche

Réalisations :

- 1 document cadre avec les actions à mettre en place sur une durée de 5 ans (2023-2029)

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce (dépenses éligibles LEADER) :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
AMO PCAET (32j- 846€ TTC/j)	26 652 €	Région – CRST Pays Loire Beauce (55,1%)	14 688 €
<ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 : Phasage et lancement de la démarche • Phase 2 : élaboration du diagnostic territorial et animation de cette phase • Evaluation de l'Agenda 21-PCET 2015-2020 		Programme Leader (44,9%)	11 964 €
TOTAL	26 652 €	TOTAL	26 652 €

❖ Avis du COPIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis favorable sur montant demandé suite au 1^{er} avis positif du comité de programmation du 28/09/2021

Avis des membres du Comité de programmation : Sortie de la salle de M. Frédéric CUILLERIER, représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce et de l'ensemble des porteurs de projets Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan !), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Hortense WALLET et M. Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), Mme Cassandre GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
11 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

- **Pays Loire Beauce :** Dispositif WATTY 2023 : programme de sensibilisation à la transition énergétique au sein des écoles
- **19.2. Fiche action 1 : « réseau prospectif durable »**

Présentation par Frédéric CUILLERIER, président du Pays Loire Beauce

Le programme « Watty à l'école » est un programme complet de sensibilisation à la transition écologique, destiné aux élèves de la maternelle (dès la MS) au CM2. Il vise à donner aux enfants les clés pour comprendre les enjeux environnementaux et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie. Watty contribue à rendre les enfants acteurs et ambassadeurs de la transition énergétique dans leur établissement et leur foyer. L'objectif étant, plus globalement, de porter une dynamique vertueuse au sein même des établissements scolaires.

Le programme Watty se décompose ainsi :

- **Trois ateliers de sensibilisation** variés par an et par classe, d'une durée d'1h à 1h30 en élémentaire, 1h en maternelle, animés en classe par un intervenant spécialisé (issu d'une structure d'EEDD reconnue et implantée localement).
- **Un évènement national annuel** : le concours d'expression artistique à thème, dont la participation (facultative) se fait au choix sur le temps scolaire, périscolaire ou hors temps scolaire, individuellement, en groupe, ou en classe entière. Le format d'expression est libre (vidéo, photo, dessin, maquette, chanson...). Site internet dédié : concours.watty.fr
- **Des ressources pédagogiques** fournies aux enseignants pour construire des activités complémentaires en classe tout au long de l'année et renforcer les connaissances des élèves individuellement ou en groupe (catalogue d'activités variées, jeux numériques et imprimables).
- **La remise de matériel aux élèves en classe** : un jeu de cartes Watty (pour l'apprentissage des écogestes) et un kit hydroéconome, à installer à la maison pour sensibiliser les familles aux économies d'eau et d'énergie.

Le programme démarre généralement au mois d'octobre et se termine en juin. Les animations sont planifiées en accord avec les enseignants, à raison idéalement d'une par trimestre.

Le concours national d'expression artistique, entièrement organisé et financé par Eco CO2, se déroule entre les mois de janvier et avril pour l'envoi des réalisations et entre avril et juin pour la phase de votes et la remise des récompenses. Les activités complémentaires peuvent être réalisées à n'importe quel moment de l'année, par les enseignants volontaires.

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce (dépenses éligibles) :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
330 ateliers de sensibilisation (3/classe), concours d'expression artistique, ressources pédagogiques pour les enseignants, matériel pour les élèves (jeu de carte et kit hydroéconome)	30 360 €	Programme Leader (80%)	24 288 €
		Département du Loiret (16,4%)	5 000 €
		Autofinancement Pays Loire Beauce (3,5%)	1 072 €
TOTAL	30 360 €	TOTAL	30 360 €

- ❖ **Avis du COPIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis favorable** sur montant demandé suite au 1^{er} avis positif du comité de programmation du 28/09/2021

Avis des membres du Comité de programmation : Sortie de la salle de M. Frédéric CUILLERIER, représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce et de l'ensemble des porteurs de projets Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan !), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Hortense WALLEY et M. Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), Mme Cassandre GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
0 avis favorables, 11 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

▪ **Pays Loire Beauce : Animation biodiversité 2022-2023**

▪ **19.2. Fiche action 3 : « continuités écologiques et consommations responsables »**

Présentation par Frédéric CUILLERIER, président du Pays Loire Beauce

Le Pays Loire Beauce souhaite s'engager dans une stratégie biodiversité sur le long terme (2021-2031). Dans ce cadre, des réflexions sont en cours en lien avec les partenaires et en cohérence avec les autres projets portés par le territoire (et notamment le Schéma de Cohérence Territorial). Cette stratégie se décline en 4 axes principaux ou objectifs dans lesquels s'inscriraient les différentes actions menées sur le territoire :

- Axe 1 - Diagnostics et études pour la connaissance des milieux,
- Axe 2 - Sensibilisation des acteurs locaux,
- Axe 3 - Actions opérationnelles,
- Axe 4 - Suivi des actions.

Pour l'année 2022 et 2023, le PETR Pays Loire Beauce qui supporte différents coûts administratifs de fonctionnement, dédie :

- Une chargée de mission biodiversité pour 0,2 ETP de janvier à décembre 2022
- Une chargée de mission biodiversité pour 0,2 ETP de janvier à décembre 2023.

Ses missions sont :

- Suivi du festival BiodiverCiné 2023 ;
- Suivi des diagnostics de biodiversité agricole sur 6 exploitations
- Elaboration d'une méthodologie de Plantation de strate arborée.

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux (0,2 ETP) et 15% coûts indirects	19 596,85 €	Région – CRST Pays Loire Beauce (20%)	5 960,93 €
Communication	7 214,40 €	Programme Leader (80%)	23 843,72 €
Frais de déplacements, hébergement, restauration	2 993,40 €		
TOTAL	29 804,65 €	TOTAL	29 804,65 €

❖ **Avis du COPIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis favorable** sur montant demandé suite au 1^{er} avis positif du comité de programmation du 28/09/2021

Avis des membres du Comité de programmation : Sortie de la salle de M. Frédéric CUIILLERIER, représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce et de l'ensemble des porteurs de projets Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan I), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Hortense WALLET et M. Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), Mme Cassandre GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
11 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

- **Pays Loire Beauce : Diagnostics de biodiversité agricole sur 6 exploitations**
- **19.2. Fiche action 3 : « continuités écologiques et consommations responsables »**

Présentation par Frédéric CUIILLERIER, président du Pays Loire Beauce

Objectifs : Améliorer la connaissance de la biodiversité sur les exploitations et des bonnes pratiques, Former l'exploitant au suivi des protocoles standardisés pour l'étude de la biodiversité agricole en milieu ordinaire développés par l'Observatoire de la Biodiversité Agricole (vers de terre, mollusques et carabes, papillons, chauves-souris).

Cible : Initialement 7 exploitations puis 6 exploitations suite à la commission marché du 8/12/2022

- 1 offre à 34 836,06 € TTC pour la réalisation de diagnostics de biodiversité agricole
- 1 offre à 35 000 € TTC pour la réalisation de diagnostics de biodiversité agricole : **retenue**

Réalisations : Le cahier des charges prévoit les phases suivantes :

- Phase 1 : analyse des milieux présents sur l'exploitation et les espèces affiliées, le fonctionnement global de l'exploitation et les pratiques actuelles de l'agriculteur
- Phase 2 : élaboration d'un plan d'action intermédiaire par exploitation
- Phase 3 : animation d'un temps d'échange par exploitation pour un plan d'action co-construit
- Phase 4 : animation de 2 temps d'échanges collectifs et d'un temps de restitution au comité de programmation afin de présenter les résultats

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Expertise naturaliste (26jx 500€)	13 000 €	CRST – Région (26,3%)	9 200 €
Expertise agronomique (24,5jx 750€)	22 000 €	Programme Leader (73,6%)	25 750 €
		Autofinancement Pays Loire Beauce (0,1%)	50 €
TOTAL	35 000 €	TOTAL	35 000 €

❖ **Avis du COPIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis favorable** sur montant demandé suite au 1^{er} avis positif du comité de programmation du 28/09/2021

Avis des membres du Comité de programmation : Sortie de la salle de M. Frédéric CUIILLERIER, représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce et de l'ensemble des porteurs de projets Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan !), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Hortense WALLET et M. Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), Mme Cassandre GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
11 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

- **PETR Pays Loire Beauce :** Festival itinérant biodiversité et art 2021-2023 (audiovisuel)
- **19.2. Fiche action 5 : « La culture vectrice de dialogue et de liens, facteurs indispensables à la transition énergétique et écologique »**

Présentation par l'équipe technique du GAL

Ce projet avait déjà été présenté lors du comité de programmation du 31/05/2022 à Gidy pour avis d'attribution pour une demande LEADER de 45 883,86 €. Le plan de financement ayant évolué, il est présenté à nouveau au comité de programmation du 07/02/2023 pour une demande LEADER de 15 198,84 €. Cette diminution de la demande s'explique par l'obtention d'une aide A VOS ID validée entre temps par la Région.

Localisation : sur 9 communes (3/an)

Objectifs : Mobiliser sur la biodiversité (perceptions et paroles et co-responsabilités de chacun sur la biodiversité), Mêler regards scientifiques et artistiques pour débattre sur des thématiques (1/an) (2021 cours d'eau, 2022 couverts herbacés et 2023 strate arborée)

Prestations : 2021 Festival itinérant (court-métrage), 2022 et 2023 Festival itinérant (représentation art vivant, court-métrage, création courts-métrages, œuvre d'une résidence artiste, interventions locales et d'experts)

Calendrier de l'action : de 2021 à 2023

Intervenants : Pays Loire Beauce (animation, gouvernance), Valimage, Ciclic, Hommes et Territoires, Loiret Nature Environnement, Fredon Centre Val de Loire, 9 communes participantes.

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce :

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES TTC</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES TTC</i>	
Projection de courts-métrages professionnels (*3) (2021-2023) (Atelier de programmation animé par professionnel Agence Court Métrage (*3), Location des films (*3), Animation par professionnel lors de restitution (*3), Frais déplacement et repas du professionnel (*3), Droits de rediffusion du programme (*3), Séance Cinémobile 14.11.21, Coordination technique Pilotage du projet par Valimage (*3))	12 427,00 €	Région – A VOS ID Pays Loire Beauce (60,8%)	34 531,00 €
Atelier de création de courts-métrages amateurs (*2) (2022-2023) (31,5 jours) (Phase d'écriture (accompagnement scénariste) (*2), Phase de tournage (accompagnement réalisateur) (*2), Phase de montage (accompagnement monteur) (*2), Frais déplacement et repas du/des professionnels (*2), Consommables vidéos et mise à disposition 2 ensemble de tournage + espace de travail (*2), Pilotage du projet par Valimage (*2))	19 980,00 €	Programme LEADER (26,7%)	15 198,84 €
Création artistique et résidence de territoire (*2) (2022-2023) (Recrutement de l'artiste et coordination opérationnelle (*2), Rémunération de l'artiste (8 semaines et droits diffusion/an) (*2), Rencontres publics, Frais de production, Frais professionnels de l'artiste, Frais d'hébergement de l'artiste)	15 100,00 €	Département (8,8%)	5 000,00 €
Intervention experts (*3) (2021-2023) (Présence atelier de programmation courts-métrages professionnels (*3), Présence création artistique en résidence de territoire (jury) (*2), Présence débats édition 2021-2022-2023 (*3), Frais boissons cocktails)	9 322, 83 €	Pays Loire Beauce (3,7%)	2 100,00 €
TOTAL	56 829, 83 €	TOTAL	56 829, 83 €

❖ **Avis du COPIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis favorable** sur montant demandé suite au 1^{er} avis positif du comité de programmation du 15/06/2021

Avis des membres du Comité de programmation : Sortie de la salle de M. Frédéric CUILLERIER, représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce et de l'ensemble des porteurs de projets Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan !), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Hortense WALLET et M. Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), Mme Cassandre GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
11 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

- **Les Fous de Bassan ! : Festival itinérant biodiversité et arts 2022-2023 (arts vivants)**
- **19.2. Fiche action 5 : « La culture vectrice de dialogue et de liens, facteurs indispensables à la transition énergétique et écologique »**

Présentation par Magali BERRUET, Les Fous de Bassan

Ce projet avait déjà été présenté lors du comité de programmation du 31/05/2022 à Gidy pour avis d'attribution pour une demande LEADER de 16 799,53 €. Le plan de financement ayant évolué, il est présenté à nouveau au comité de programmation du 07/02/2023 pour une demande LEADER de 9 119,41 €. Cette diminution de la demande s'explique par l'obtention d'une aide A VOS ID validée entre temps par la Région.

Localisation : sur 6 communes (3/an)

Objectifs : Idem

Contenu : Pour l'année 2022, la représentation serait faite à partir des interviews réalisés sur 1 commune et jouée dans les 3 communes participant à l'édition 2022 du festival. Pour l'année 2023, dont la thématique serait choisie par les participants à l'édition 2022, la représentation serait faite à partir des interviews réalisés sur 2 communes et jouée dans les 3 communes participant à l'édition 2023 du festival.

Prestation : représentations d'art vivant (sous forme théâtrale et musicale) à partir de la perception des différents points de vue locaux au sujet de la biodiversité

Calendrier de l'action : de 2022 à 2023

Intervenants : Pays Loire Beauce, Fous de Bassan, 6 communes participantes.

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Réalisation des interviews (15h*1 commune+10h*2 communes) 35h	1 754,93 €	Programme LEADER (43,4%)	9 119,41 €
Elaboration du spectacle (40h*2ans) 80h	3 509,84 €		
Répétition à 3 personnes (20h*3personnes*2ans) 120h	6 088,38 €		
Coordination et organisation de l'événement et communication (10h*3*2ans) 60h	3 277,02 €	Région- A VOS ID (36,6%)	7 680,00 €
Transport (100+150)	297,00 €	Pays Loire Beauce (communes) (20%)	4 200,00 €
Représentations (*6)	6 072,24 €		
TOTAL	20 999,41 €	TOTAL	20 999,41 €

- ❖ **Avis du COPIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis favorable** sur montant demandé suite au 1^{er} avis positif du comité de programmation du 15/06/2021

Avis des membres du Comité de programmation : Sortie de la salle de Mme Magali BERRUET représentant les Fous de Bassan ! et de l'ensemble des porteurs de projets, M. Frédéric CUIILLERIER (Pays Loire Beauce), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Hortense WALLET et M. Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), Mme Cassandre GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
11 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

- **Pays Loire Beauce : Animation gestion du GAL 2023 et gestion du GAL 2024**
- **19.4. Fiche action 7 : « Animation et fonctionnement du GAL »**

Présentation par l'équipe technique du GAL

Ce projet est porté par le PETR Pays Loire Beauce, il concerne l'animation et le fonctionnement du programme LEADER du GAL Loire Beauce pour l'année 2023 répartis ainsi :

- Animation du GAL jusqu'au 31/03/2023 puisqu'à partir d'avril 2023, l'animation sera prise en charge par le programme 2023-2027
- Gestion du GAL du 01/01/2023 au 31/12/2024.

Les dépenses valorisées correspondent à des frais d'adhésion au réseau LEADER France, des frais de communication, des frais de déplacement, d'hébergement et restauration ainsi que des frais salariaux sur 24 mois pour la gestion (0,18 ETP) et sur 3 mois pour l'animation (0,8ETP) (0,96 ETP+15% coûts indirects).

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce :

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES TTC</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES TTC</i>	
Cotisation LEADER France	650,00 €	Programme LEADER (79,8%)	28 239,22 €
Frais repas congrès LEADER France	50,00 €	Pays Loire Beauce (20,2%)	7 158,98 €
Ordinateur portable	839,90 €		
Communication	2 787,60 €		
Frais de déplacements, hébergement, restauration	2 171,20 €		
Frais salariaux animatrice (0,8 ETP-3mois) gestionnaire (0,18 ETP-24mois) et 15% coûts indirects	28 899,50 €		
TOTAL	35 398,20 €	TOTAL	35 398,20 €

- ❖ **Avis du COPIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis favorable** sur montant demandé suite au 1^{er} avis positif du comité de programmation du 28/09/2021

Avis des membres du Comité de programmation : Sortie de la salle de M. Frédéric CUILLERIER, représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce et de l'ensemble des porteurs de projets Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan !), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Hortense WALLET et M. Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), Mme Cassandre GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
11 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

- **Artenay : Solo en Beauce**
- **19.2. Fiche action 5 : « La culture vectrice de dialogue et de liens, facteurs indispensables à la transition énergétique et écologique »**

Présentation par David JACQUET et Bruno DREUX, maire et élu d'Artenay

Objectifs : au début du concert les instruments rares (cornemuse, nickelhapa) seront présentés par leur fabricant. Ces concerts permettront également de découvrir des lieux singuliers qui révèlent la richesse de notre patrimoine beauceron.

Cible : Tout public

Réalisations :

- 6 concerts
- Certains concerts auront lieu dans des fermes afin de faire découvrir le milieu agricole

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce :

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES TTC</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES TTC</i>	
6 concerts solos	4 550,00 €	Programme LEADER (80%)	5 120,53 €
Communication	3 626,24 €	Autofinancement (19,3%)	1 793,03 €
SACEM	327,83 €	Mécénat (15%)	1 396,51 €
Hébergement et restauration des artistes	806,00 €	Communauté de communes de la Beauce Loirétaine (10,7%)	1 000,00 €
TOTAL	9 310,07 €	TOTAL	9 310,07 €

- ❖ **Avis du COPIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis favorable** sur montant demandé suite au 1^{er} avis positif du comité de programmation du 28/09/2021

Echanges entre les porteurs de projet et le comité de programmation

La DRAC n'a pas été sollicitée sur ce projet, il faut les contacter 18 mois en avance afin de bénéficier du PACTE.

- **Avis des membres du Comité de programmation** : Aucun vote n'a lieu suite au choix du porteur de projet de décaler son projet étant donné la forte demande sur les crédits LEADER et leur avancée sur le projet.

- **L'Embouchure** : Concept d'environnement culturel partagé et artistique sur un territoire étendu

- **19.2. Fiche action 5 : « La culture vectrice de dialogue et de liens, facteurs indispensables à la transition énergétique et écologique »**

Présentation par Stéphane PILLET, directeur de l'Embouchure

Objectifs : mise en place et implantation du Chapiteau sur Baule et au bénéfice de la population et des acteurs locaux du territoire étendu. Durant la 1^{ère} année de lancement des activités : assurer les rémunérations des postes nécessaires aux axes de travail, de palier aux charges engendrées par une activité de territoire au plus proche de la population et développer les outils de communication.

Cible : Baule et territoire étendu

Réalisations :

- Aménagement intérieur du chapiteau
- Matériel cirque (dont pour écoles)
- 5 salaires à temps plein sur 1 an, 1 salaire à mi-temps sur 1 an, 2 techniciens sur 160h

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Investissements aménagement	24 614,10 €	Programme LEADER	60 000,00 €
Module de stockage extérieur	2 912,40 €	(32,4%)	
Haubans métalliques	3 705,30 €		
Parquet scénique	17 996,40 €	RÉGION CVL (20,8%)	38 500,00 €
		Cap'asso	28 500,00 €
Investissement matériel	14 595,31 €	A VOS ID Pays Loire	10 000,00 €
Equipement et agrès cirque	3 667,48 €	Beauce	
Outillage	10 927,83 €		
SOUS TOTAL INVESTISSEMENTS	39 209,41 €	FONDS PROPRES	31 821,81 €
		(17,2%)	1 600,00 €
		Adhésions	1 148,04 €
		Billetterie	6 744,77 €
		Inscriptions	4 123,00 €
		Projets pédagogiques	3 060,00 €
		Location chapiteau	15 146,00 €
		Services mutualismes	
			31 000,00 €
Salaires	145 794,40 €	Commune de BAULE	(16,8%)
Secrétaire général (1 ETP-12 mois)	30 660,00 €		
Directeur (1 ETP-12 mois)	35 064,00 €		
Administrateur mutualisé (1 ETP- 12 mois)	30 660,00 €		
Chargé de mission mutualisé (1ETP- 6 mois)	20 700,00 €		
Gestion programme atout cirque (1 ETP- 12 mois)	11 800,00 €	CAF – EVS (12,8%)	23 682,00 €
Facilitateur / régie (1ETP- 12 mois)	11 800,00 €		
2 Techniciens- intermittents (160h)	5 110,40 €		
TOTAL	185 003,81 €	TOTAL	185 003,81 €

❖ **Avis du COPIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis favorable** sur montant demandé suite au 1^{er} avis positif du comité de programmation du 28/09/2021

Echanges entre les porteurs de projet et le comité de programmation

Le faible niveau de la billetterie s'explique par la volonté de l'Embouchure de faire des événements inclusifs et ouverts à tous avec recettes obtenues par le système du chapeau.

Avis des membres du Comité de programmation : Sortie de la salle de M. Stéphane PILLET représentant l'Embouchure et de l'ensemble des porteurs de projets M. Frédéric CUILLERIER (Pays Loire Beauce), Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan l), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Hortense WALLET et M. Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), Mme Cassandre GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

11 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

- **EARL Val de Flux** : Aménagement d'une aire de stockage bois plaquette
- **19.2. Fiche action 2** : « Efficacités énergétique et économies d'eau »

Présentation par Maxime LEGOUT, dirigeant de l'EARL

Objectifs : Créer une plateforme de séchage et de stockage de bois plaquette. Actuellement, il existe 2 plateformes dans le Loiret (Saran et Coullons)

Cible : particuliers et collectivités. L'EARL va adhérer SCIC bois énergie Centre ; laquelle commercialise le bois énergie auprès des particuliers et des collectivités. L'EARL envisage d'adhérer à la CUMA bois déchiquetage 41 ; laquelle se charge de produire le bois plaquette.

Réalisations : Aménager l'intérieur d'un bâtiment déjà créé pour offrir localement une solution de stockage et de séchage de bois plaquette.

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce :

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES HT</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES HT</i>	
Dalle en béton (30x32)	35 883,00 €	Programme LEADER (39%)	28 892,37 €
Murs	20 330,00 €	Région- CRST Pays Loire Beauce (40,5%)	30 000,00 €
Pont bascule	23 335,00 €	Autofinancement (20,5%)	15 190,63 €
TOTAL	74 083,00 €	TOTAL	74 083,00 €

- ❖ **Avis du COPIL LEADER du 23/01/23** : **1 avis favorable** sur le montant LEADER suivant de 19 453€

Echanges entre les porteurs de projet et le comité de programmation

Le porteur de projet informe que le bâtiment n'est pas coopératif et ne s'inscrit pas dans une logique de CUMA. Ce projet serait ouvert dans un premier temps aux particuliers et non aux collectivités. Le comité de programmation souligne le risque que les assurances ne s'engagent pas sur ce projet étant donné que le toit du bâtiment est en panneau photovoltaïque et qu'il y a des risques d'incendies avec le stockage de bois en dessous. Il souligne également le fait que ce soit un projet individuel et non collectif avec valorisation économique ensuite.

Avis des membres du Comité de programmation : Sortie de la salle de M. Maxime LEGOUT représentant l'EARL Val de Flux et de l'ensemble des porteurs de projets M. Frédéric CUILLERIER (Pays Loire Beauce), Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan I), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), , Mme Hortense WALLET et M. Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), Mme Cassandre GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

0 avis favorables, 11 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstention : **avis défavorable unanime** : **projet refusé.**

- Les Amis du Château de Luz : Préservation de la poule de Contres
- 19.2. Fiche action 3 : « Continuités écologiques et consommations responsables »

Présentation par Guy FOURMONT, membre de l'association

Objectifs : participer à la sauvegarde de la poule de Contres

Cibles : poule de Contres, espèce classée en « grand danger »

Historique de l'association :

2020 : 24 poules reproductrices identifiées par l'URGC

2021 : élevage de 12 poussins qui donneront notre premier parc

2022 : 75 naissances et au final : 21 poules et 3 coqs sélectionnés

Objectifs à court terme :

- ❖ Faire éclore 360 œufs de parents connus
- ❖ Mener des travaux d'infrastructure : éclosoir, poulaillers mobiles, parcours extérieur.
- ❖ Débuter la création du livre généalogique
- ❖ Initier le réseau « Naisseur-sélectionneur / éleveur / transformateur / consommateurs »

Objectifs à long terme :

- ❖ Sauvegarder la race de poule de Contres : en augmentant son effectif et luttant contre la consanguinité
- ❖ Pérenniser la race : en créant un livre généalogique et par la création et animation d'un « réseau Poules de Contres »
- ❖ Transmettre : leurs connaissances techniques de l'élevage et les valeurs partagées par le réseau.

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Grillage	744,10 €	Programme LEADER demandé par le porteur de projet (50%)	8 529,36 €
Clôture électrique et enclos grillagé	2 718,58 €		
Poulailler pour 2 poules	1 190,00 €	Programme LEADER accordé par le comité de programmation (26,6%)	4 529,36 €
Couveuse 120 œufs	649,00 €		
Cage poussin 4 niveaux	1 698,00 €	Région- CRST Pays Loire Beauce (49,9%)	8 500,00 €
Pondoirs 4 niches	483,49 €		
10 filets volaille électrifié 25 m	1 052,70 €	Autofinancement (23,5%)	4 000,00 €
Poulailler mobile	7 771,80 €		
Filets de volaille et accessoires	721,69 €		
TOTAL	17 029,36 €	TOTAL	17 029,36 €

- ❖ Avis du COPIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis favorable sur le montant LEADER suivant de 4 580 €

Echanges entre les porteurs de projet et le comité de programmation

Le porteur de projet indique qu'il travaille avec l'URGEC et le créateur de la race Jacques BERGER. Le comité de programmation s'interroge sur la possibilité de financer par des fonds publics à 100% des projets portés par des privés.

- L'équipe technique après vérification suite au 07/02/2023 confirme cette possibilité pour les associations sauf exceptions.

▪ **Avis des membres du Comité de programmation** : Sortie de la salle de Mme Hortense WALLET et M. Guy FOURMONT représentant les Amis du Château de Luz et de l'ensemble des porteurs de projets M. Frédéric CULLERIER (Pays Loire Beauce), Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan !), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Cassandre GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt. 11 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : **avis favorable unanime pour une subvention LEADER de 4 529,36 €.**

▪ **Baule** : Redynamisation et verdissement du centre-bourg : micro-forêt

▪ **19.2. Fiche action 3 : « Continuités écologiques et consommations responsables »**

Présentation par Brigitte LASNE-DARTIALH, Joëlle TOUCHARD et Cassandre Guey, respectivement élues et agent à la commune de Baule

Contexte : Suite à l'étude du schéma directeur du cœur de village cofinancée par LEADER, un plan guide a été réalisé avec projet de verdir les espaces urbains.

Objectifs : Développer la biodiversité, lutter contre le réchauffement climatique, sensibiliser aux enjeux de la transition écologique.

Réalisation : Plantation participative de 8 100 plants dont 23 espèces locales différentes. La plantation participative a réuni des écoles (maternelle et primaire, IME et 2nde de la MFR de Chaingy) et les habitants (une centaine d'habitants au total).

Localisation : La micro-forêt s'étend sur 2 723 m² (entre église, école, salle des fêtes, chapiteau l'Embouchure) avec 3 plants au m².

Phases du projet :

- **Phase 1** : Plantation micro-forêt (sollicitant les crédits LEADER)
- **Phase 2** : Aménagement place des bouleaux
- **Phase 3** : Aménagement place du mail

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce (dépenses éligibles à LEADER) :

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES HT</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES HT</i>	
Imprévus	900,00 €	Baule (35,5%)	21 385,94 €
Travaux préparatoires (prestataire)	2 000,00 €	Région- CRST Pays Loire Beauce (28,5%)	17 209,41 €
Préparation du sol (prestataire : fosses de plantation, butte, incorporation du compost)	32 697,30 €	Département (18,2%)	10 993,32 €
Cheminement (prestataire : terrassement, calcaire)	20 496,00 €	Programme LEADER (17,8%)	10 754,63 €
Arrosage (achat équipement raccordement, distribution, goutte à goutte, programmation) installation en régie	2 500,00 €		
Tuteurage (achat équipement : piquet, demi-rondin, bande à tuteur) installation en régie	1 750,00 €		
TOTAL	60 343,30 €	TOTAL	60 343,30 €

❖ **Avis du COPIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis défavorable** au vu des crédits restants et tenant compte du fait que ce n'est pas un primo-porteur de projet sur la période 2014-2022.

Echanges entre les porteurs de projet et le comité de programmation

Le porteur de projet indique qu'il faut alterner arbres et arbustes pour planter à proximité un chêne, un noisetier et un saule sur un si petit espace. Certains membres du comité de programmation soulignent que ce projet relève davantage de la pépinière que de la forêt.

- **Avis des membres du Comité de programmation :** Sortie de la salle de Mme Cassandre GUEY, Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH représentant la commune de Baule et de l'ensemble des porteurs de projets M. Frédéric CUILLERIER (Pays Loire Beauce), Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan !), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Hortense WALLET et Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
- 11 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstention : **avis favorable unanime.**

- **Hommes et Territoires** : Finalisation de la conception de l'outil d'évaluation du potentiel nectarifère permettant le diagnostic et le conseil à l'aménagement des territoires en faveur des pollinisateurs
- **19.2. Fiche action 4 : « Agriculture durable »**

Présentation par Axelle MARCHANT, chargée de mission à Hommes et Territoires

Contexte :

- Expansion des milieux anthropisés et changement climatique
- Diminution des ressources florales
- Déclin des pollinisateurs sauvages et domestiques

Objectifs : Créer un outil pour évaluer des ressources florales présentes sur un territoire pour les abeilles domestiques et les pollinisateurs sauvages (cartographie évolutive mensuelle). Cet outil est ciblé sur l'attractivité et l'intérêt de chaque groupe de pollinisateurs (abeilles sauvages, bourdons, syrphes, papillons, etc.) pour une flore spécifique contrairement aux outils déjà existants (Beegis, Angis).

Cibles : conseillers en agroécologie (associations naturalistes, chambres d'agriculture, fédérations de chasseurs) et aux gestionnaires du territoire (collectivités territoriales, agriculteurs, aménageurs)

Réalisation :

- 1 outil (type application ou logiciel) utilisable en Région Centre Val de Loire à 3 niveaux : au niveau de l'exploitation, au niveau de l'aménagement (structure boisée ou herbacée), au niveau du territoire (évaluation des ressources disponibles, gestion collective, valorisation des espaces semi-naturels, etc.). **Logiciel libre et gratuit dans un 1er temps** (participation financière pour hébergement).
- De la communication par le biais d'un article scientifique et d'une vidéo.

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce :

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES TTC</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES TTC</i>	
Axe 1 – Expérimentation botanique - Indice Potentiel Nectar : (création d'indices, déplacements, protocoles suivi, 15% coûts indirects (107j- 0,57 ETP- 5 personnes)	26 703,39 €	Programme LEADER (33,1%)	12 037,58 €
		CRST Pays Loire Beauce (31,1%)	11 300,00 €
Axe 2 – Communication (articles, vidéo, journée démonstration) (10 jours- 0,57 ETP- 5 personnes)	2 533,11 €	Autofinancement Hommes et Territoires (35,8%)	13 000,00 €
15% couts indirects	4 236,08 €		
Déplacements	2 865,00 €		
TOTAL	36 337,58 €	TOTAL	36 337,58 €

❖ **Avis du COFIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis défavorable** au vu des crédits restants et tenant compte du fait que ce n'est pas un primo-porteur de projet sur la période 2014-2022.

Echanges entre les porteurs de projet et le comité de programmation

Le porteur de projet précise que l'objectif du projet est d'accompagner les territoires à choisir les bonnes cultures et les bons aménagements. Le comité de programmation constate qu'il existe une différence importante au niveau du cofinancement des différents Pays. Selon le porteur de projet, cela s'explique par le fait qu'historiquement le travail de Hommes et Territoires est concentré sur le territoire du Pays Loire Beauce et que les financements ont été proratisés sur les besoins techniques et la localisation des agriculteurs partenaires (principalement sur le Pays Loire Beauce). La valorisation du projet sera à destination principalement du Pays Loire Beauce avec l'objectif d'étendre cet outil sur la Région Centre Val de Loire. Les membres du comité de programmation soulignent que le Pays a déjà beaucoup financé Hommes et Territoires via différents fonds (programmes LEADER, CRST, A VOS ID...).

- | |
|--|
| <p>▪ Avis des membres du Comité de programmation : Sortie de la salle de M. Jérôme LESAGE, M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT représentant Hommes et Territoires et de l'ensemble des porteurs de projets M. Frédéric CUILLERIER (Pays Loire Beauce), Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan !), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Hortense WALLET et M. Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), Mme Cassandre GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.</p> <p>11 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservés, 0 abstentions : avis favorable unanime.</p> |
|--|

- 3 Cats Films : La malédiction des Dunois
- 19.2. Fiche action 5 : « La culture vectrice de dialogue et de liens, facteurs indispensables à la transition énergétique et écologique »

Présentation par Patrice BLANCHARD, président de 3 Cats Films

Contexte : Ce film est né de la volonté de produire un scénario policier original autour du patrimoine du Val de Loire.

Réalisation : Les tournages sont déjà réalisés à Orléans, Beaugency et Cléry-St-André. Les fonds LEADER sont sollicités sur la bande son.

Bande annonce : <https://www.youtube.com/watch?v=qlT7c7qSjko>

Plan de financement sur le GAL Loire Beauce (dépenses éligibles à LEADER) :

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES TTC</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES TTC</i>	
Post-production (60j : 1 monteur, 1 animateur, 1 étalonneur)	10 000 €	Programme LEADER (76,1%)	12 740 €
Enregistrement de la musique du film (1 chef d'orchestre-30 musiciens)	5 900 €	Beaugency (17,9%)	3 000 €
Matériel (kit micro) et personnel (1 j ingénieur son)	840 €	Cléry-St-André (6 %)	1 000 €
TOTAL	16 740 €	TOTAL	16 740 €

❖ Avis du COPIL LEADER du 23/01/23 : 1 avis favorable sur montant demandé suite au 1^{er} avis positif du comité de programmation du 25/04/2022.

Echanges entre les porteurs de projet et le comité de programmation

Le porteur de projet précise qu'il ne touche qu'une partie des recettes déclarées. Il informe qu'il n'a pu faire de partenariat avec Ciclic car pour que Ciclic diffuse son film, il faut d'abord que le réalisateur fasse un court-métrage.

- Avis des membres du Comité de programmation : Sortie de la salle de M. Patrice BLANCHARD représentant 3 Cats Films et de l'ensemble des porteurs de projets M. Frédéric CUIILLERIER (Pays Loire Beauce), Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan !), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Hortense WALLET et Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), Mme Cassandre GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
11 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservé, 0 abstention : avis favorable unanime.

IV) Transfert de crédits

Afin de valider les décisions précédentes, différents transferts sont effectués (cf. *Annexe 3*).

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :** Sortie de l'ensemble des porteurs de projets M. Frédéric CUILLERIER (Pays Loire Beauce), Mme Magali BERRUET (Fous de Bassan !), M. David JACQUET et M. Bruno DREUX (Artenay), M. Stéphane PILLET (Embouchure), M. Maxime LEGOUT (EARL Val de Flux), Mme Hortense WALLET et Guy FOURMONT (Amis du Château de Luz), Mme Cassandre GUEY et Joëlle TOUCHARD et Brigitte LASNE DARTIALH (Baule), M. Jérôme LESAGE et M. Laurent GASNIER et Mme Axelle MARCHANT (Hommes et Territoires), M. Patrice BLANCHARD (3 Cats Films) pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
11 avis favorables, 0 avis défavorables, 0 avis réservé, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

V) Questions diverses

La Région a fait un retour le 12/12/2022 sur la candidature LEADER envoyé le 30/09/2022 : elle a sélectionné les 23 territoires candidats (soit la totalité des candidat). Aucun retour sur l'enveloppe attribuée n'a été réalisé.

Le calendrier prévisionnel et les échéances du futur programme LEADER sont rappelés :

- Avec la sélection définitive des territoires LEADER en avril 2023.

Les axes LEADER du GAL Loire Beauce pour le programme 2023-2027 sont les suivants :

- Axe 1– Engager une dynamique collective en faveur de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de la préservation des écosystèmes
- Axe 2– Accompagner la société vers la sobriété énergétique et rendre possible une énergie renouvelable de proximité
- Axe 3– Valoriser le terroir et soutenir les transitions environnementales par la culture, l'accès à l'agriculture et l'alimentation et le tourisme
- Axe 4– Thématiques transversales et fonctionnement du programme

La séance est levée à 21h15.

Le Président du GAL Loire Beauce



Frédéric CUILLERIER

ANNEXE 1 : Composition du comité de programmation à compter du 07/02/23

COLLEGE PUBLIC			
TITULAIRE	COMMUNE	SUPPLÉANT	COMMUNE
ANTOINE Jean Paul	Tavers	CAZEAUDUMEC Clarisse	Cléry-St-André
BEDIOU Jean-Paul	Beauce-la-Romaine	BRET Odile	Beauce-la-Romaine
BESNARD Bernadette	Le Bardon	AUBERT Catherine	Le Bardon
CORGNAC Gérard	Cléry-St-André	MANCHEC Elisabeth	Coulmiers
CUILLERIER Frédéric	Saint-Ay	GU DIN Pascal	Artenay
GARCIA Juanito	Beaugency	ROUSSARIE Jean Paul	Huisseau-sur-Mauves
GONET Gregory	Messas	CAQUERET MICHELLETO Anne-Marie	Beauce-la-Romaine
LASNE DARTIALH Brigitte	Baule	Patrick ECHEGUT	Baule
MENON Baptiste	Charsonville	VILLOTEAU Serge	Cravant
PAILLET Alban	Coincees	PELÉ Denis	St-Péravy-la-Colombe
PERRON Christophe	Gémigny	BATAILLE Muriel	Tournoisis
POINTEREAU Thomas	Epieds-en-Beauce	VIVIER Bruno	Charsonville
SEVIN Christophe	Sougy	BRACQUEMOND Thierry	Huêtre
SIMONNET Laurent	Meung-sur-Loire	FAUGOUIN Michel	Chaingy

COLLEGE PRIVÉ			
TITULAIRE	STRUCTURE	SUPPLÉANT	STRUCTURE
BAUDOIN Catherine	Fédération interdépartementale des MFR du Val de Loire	ROUSSEAU Bastien	MFR de Chaingy
BERRUET Magali	Les Fous de Bassan !	RUFFIER Maëva	Les Fous de Bassan !
BOIZARD Adeline	Collectif des Gares du Val de Loire	?	?
BOUR Marie-Dominique	AMAP Terres d'Ardoux	THOUVENIN Patrice	AMAP Terres d'Ardoux
COGNEAU Gérard	Association Valimage	RENAULT Grégory	Compagnie Jeux de Vilains
DEGRAVE Gérard	UDAF 45	MUHIRE Onesphore	Fondation de l'Armée du Salut
DOUSSET Jean François	GDA Loire Beauce	PERDEREAU Baptiste	Agriculteur Beauce-la-Romaine
DUMERY Rémi	Agriculteur Boulay-les-Barres	QUATREHOMME Arnaud	Agriculteur Baule
FESNEAU Emmanuelle	Citoyenne	?	?
GASNIER Laurent	Hommes et Territoires	LESAGE Jérôme	Hommes et Territoires
GOND Frédéric	Agriculteur Tavers	LECOMTE Camille	Agriculteur Beauce-la-Romaine
?	?	ANGOT Jacques	Association CaféCiCré
PERDEREAU Guillaume	Chambre d'Agriculture du Loiret	CHATEIGNER Pascal	Chambre d'agriculture du Loiret
?	?	ROGER Christopher	Association l'Embouchure
POINTEREAU François	Racines du Pays Loire Beauce	PHELUT Régis	Chevilly Histoire
POWER John	Loiret Nature Environnement	PAPET Didier	Loiret Nature Environnement

ANNEXE 2 : Composition du comité de pilotage à compter du 07/02/23

Structure	Nom/Prénom	Fonction
Collectif des gares du Val de Loire	BOIZARD Adeline	Membre d'association
	GOND Frédéric	Exploitant agricole
Compagnie Les Fous de Bassan !	BERRUET Magali	Responsable des projets artistiques
Mairie de Tournoisis	BATAILLE Muriel	Maire de Tournoisis
Mairie de Cléry-Saint-André	CAZEAUDUMEC Clarisse	Conseillère municipale
Mairie de Charsonville	MENON Baptiste	Conseiller municipal
TOTAL		6

ANNEXE 3 : Maquette financière à compter du 07/02/23

Montants des paiements prévus par fiche-action du GAL Loire Beauce sur la période 2014-2025.

Sous mesure (19.2, 19.3, 19.4)	Fiche-action (n°)	Total des paiements prévus sur 2014-2025		
		Feader	Contrepartie publique nationale (à titre indicatif)	Total du cofinancement (Feader + contrepartie nationale)
19.2	1	187 567,03 €	46 891,76 €	234 458,79 €
19.2	2	78 405,78 €	19 601,45 €	98 007,23 €
19.2	3	183 970,65 €	45 992,66 €	229 963,31 €
19.2	4	93 205,58 €	23 301,40 €	116 506,98 €
19.2	5	295 986,16 €	73 996,54 €	369 982,70 €
19.3	6	139 269,75 €	34 817,44 €	174 087,19 €
19.4	7	311 095,05 €	77 773,76 €	388 868,81 €

Récapitulatifs des transferts effectués :

- ❖ Un transfert de 30 000 € en 2017 de la fiche-action 2 « Efficacité énergétique et économies d'eau » à la fiche-action 5 « Culture » (Comité de programmation du 7 novembre 2017)
- ❖ Un transfert de 40 000 € en 2019 de la fiche-action 6 « Coopération » à la fiche action 1 « Réseau prospectif durable » (Comité de programmation du 26 mars 2019)
- ❖ Un transfert de 30 609,78 € en 2021 de la fiche-action 6 « Coopération » à la fiche action 3 « continuités écologiques et consommations responsables » (Comité de programmation du 15 juin 2021).
- ❖ Un transfert de 11 367,03€ de la fiche-action 2 à la fiche action 1, un transfert de 45 727,19 € de la fiche action 2 à la fiche action 5, un transfert de 23 929,35 € de la fiche action 3 à la fiche action 5, un transfert de 6 794,42 € de la fiche action 4 à la fiche action 5, un transfert de 11 404,95€ de la fiche action 7 à la fiche action 5.

Depuis le début du programme, 199 832,72€ ont été transférés.